



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-deuxième session

25 février-7 mars 2008

Point 3 a) i) de l'ordre du jour provisoire*

Suivi de la quatrième Conférence mondiale

sur les femmes et de la vingt-troisième session

extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée

« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,

développement et paix pour le XXI^e siècle » :

réalisation des objectifs stratégiques et mesures

à prendre dans les domaines critiques et nouvelles

mesures et initiatives : financement de la promotion

de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes

Déclaration présentée par le Conseil consultatif anglican, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2008/1.



Déclaration

La Communion anglicane et sa vision de la foi

La Communion anglicane regroupe 75 millions de chrétiens de 165 pays. Plus de la moitié de nos membres sont des femmes et des filles particulièrement affligées par les dures conséquences des conflits, de la pauvreté, de la violence et de la discrimination et par les traumatismes soudains causés par des catastrophes naturelles auxquelles les populations ont été mal préparées. Nous nous efforçons de faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte et que chacun soit entendu et trouve sa place. La poursuite de cet idéal est à la fois un signe et un indicateur de ce que sera l'humanité lorsque « la volonté de Dieu sera faite sur la terre »¹.

Notre mission dans le monde consiste à : i) proclamer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu; ii) instruire, baptiser et éduquer les nouveaux croyants; iii) aider les êtres humains qui en ont besoin avec amour; iv) mettre à bas les structures sociales injustes afin de maintenir la paix et la justice; v) s'efforcer de sauvegarder l'intégrité de la création divine et de préserver et de renouveler la vie sur terre.

Dans la présente déclaration, nous faisons part à la Commission de la façon dont nous vivons notre foi en tant que sœurs, qui repose sur le principe selon lequel si l'un d'entre nous souffre, toute la communauté souffre également². Nous avons vocation à dénoncer l'injustice et « l'apartheid économique » caractéristique de notre époque et à venir en aide aux veuves, aux orphelins, aux étrangers et aux pauvres. Les 100 femmes anglicanes qui participeront à la cinquante-deuxième session de la Commission apporteront avec elles une diversité culturelle inestimable et une mine d'enseignements tirés de la vie quotidienne des populations rurales et urbaines des peuples autochtones et des personnes déracinées, déplacées et réfugiées.

Participation et contribution

Lorsque nous avons préparé la cinquante-deuxième session de la Commission, nous avons pris conscience du fait que nos valeurs ne trouvent pas leur expression dans la façon dont les budgets nationaux sont examinés et les politiques nationales sont élaborées. Nous avons constaté en particulier que le financement des programmes destinés à améliorer la condition féminine est très insuffisant, bien que, comme l'expérience et les statistiques le montrent, ce soient les femmes et les filles qui souffrent le plus de la pauvreté, de l'oppression et des violences sexuelles, parce qu'elles ont un accès limité à l'éducation et à des ressources naturelles telles que l'eau, l'énergie et la terre et parce qu'elles sont victimes de l'industrie du sexe et du travail forcé.

Nous ne pouvons ignorer l'augmentation vertigineuse de la violence à l'égard des femmes dans le monde. Le recours au viol et à la violence sexuelle comme instruments de guerre est particulièrement alarmant. C'est pourquoi nous

¹ Citation de Rowan Williams, Archevêque de Canterbury, tirée du rapport de la conférence intitulée « Towards Effective Anglican Mission », tenue à Boksburg-Johannesburg, en mars 2007.

² Remarques préliminaires faites par Katherine Jefferts Schori à la conférence intitulée « Towards Effective Anglican Mission », tenue à Boksburg-Johannesburg, en mars 2007.

préconisons une politique d'égalité des sexes dans la Communion pour autonomiser les femmes.

Résultats

Nos efforts au sein de la Communion ont abouti à l'adoption, par le Conseil consultatif anglican, de sa résolution ACC13-31³, dans laquelle il approuve les travaux du Réseau des femmes anglicanes, fait sien l'objectif du Millénaire pour le développement tendant à assurer la participation des femmes à égalité (50 %) dans toutes les instances de décision et décide de créer un bureau des femmes. Chacune de nos 38 provinces a été engagée à créer un tel bureau pour qu'il soit prêté l'attention voulue aux problèmes touchant les femmes et les filles, aussi bien au sein de l'église que dans la société séculaire en général. Des bureaux de ce genre ont été ouverts au Canada, au Soudan, en Irlande, dans le nord de l'Inde, au Pakistan et aux États-Unis d'Amérique.

Le Réseau international des femmes anglicanes (RIFA) s'occupe du problème de la violence sexiste. Certaines femmes vivent dans la peur d'être violées lorsqu'elles attendent leur tour de puiser de l'eau ou de recevoir de la nourriture. Dans la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo, 351 viols ont été officiellement signalés en octobre 2007, soit une augmentation de 60 % par rapport au mois précédent⁴. À l'appui de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité de l'ONU et afin de remédier à cette situation, le Réseau a tenu une grande conférence sur la question de la violence à l'égard des femmes. Il continue à faire valoir la nécessité d'inculquer à celles-ci des valeurs spirituelles pour qu'elles puissent vivre dans la dignité, mais il est aussi conscient que les victimes d'actes de violence ont besoin d'une aide financière pour bénéficier de soins médicaux et de services psychosociaux.

Il est actuellement mis en œuvre, au Canada et en Australie, un programme international dans le cadre duquel des hommes s'emploient à changer la mentalité et les comportements violents de certains de leurs congénères à l'égard des femmes et des filles.

Nous avons créé un site Web (www.iawn.anglicancommunion.org), qui est consulté par des millions de femmes du monde entier que nous tentons d'associer à notre quête de paix et de justice, ainsi qu'un « blog » grâce auquel il est possible de communiquer avec la Commission.

Nous constatons que les théories économiques actuelles n'ont pas su reconnaître ni prendre en compte le travail domestique des femmes. Il en résulte des conséquences particulièrement graves dans les pays lourdement endettés, où la plupart des fonds qui pourraient servir à financer les services sociaux répondant principalement aux besoins des femmes sont utilisés pour financer le service de la dette.

Afin de développer nos capacités, nous organisons des stages de formation consacrés à l'économie et à l'analyse des budgets nationaux et des politiques macroéconomiques, vues sous l'angle du financement des services de santé, notamment procréative. Un stage que nous avons consacré à la budgétisation par

³ Résolution ACC-1331 du Conseil consultatif anglican.

⁴ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 11 octobre 2007.

sexe a été animé par UNIFEM. Il a notamment débouché sur la création d'une trousse à outils par l'organisation Anglican Women Empowerment .

Un autre aspect du financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes qui nous intéresse directement est le microcrédit. Le manque d'accès à des capitaux de lancement et d'expansion est un obstacle considérable pour les femmes qui tentent de créer ou de développer leur entreprise. Le microcrédit tend cependant actuellement à être considéré comme un facteur de fragilisation pour elles, et il est donc vu d'un œil plus critique. Il ressort en effet de certaines études que les femmes pauvres doivent faire face à des demandes conflictuelles lorsqu'elles reçoivent un microfinancement. Enfin, la découverte de sites Web relatifs au subventionnement de la création ou de l'expansion d'entreprises a permis aux femmes anglicanes de se faire une idée très concrète du microcrédit. Ils montrent bien en effet qu'en aidant par exemple des Mexicaines à lancer une entreprise de céramiques, ou des Indonésiennes à acheter des aliments de qualité pour que les porcs qu'elles élèvent soient plus robustes, le microcrédit leur donne la possibilité, ainsi qu'à leur famille de mener une vie meilleure.

Recommandations et engagements

À la cinquante-deuxième session de la Commission, nous recommanderons :

- De créer une organisation féminine indépendante dotée d'un statut et d'un budget solides;
- De se servir des mécanismes servant à promouvoir la condition de la femme pour élaborer et formuler toutes les politiques macroéconomiques de financement du développement;
- D'élaborer des politiques budgétaires qui permettent de financer des services de santé, notamment procréative;
- D'autonomiser les femmes et de leur faire acquérir des compétences en matière de négociation en les initiant aux lois de l'économie afin qu'elles puissent participer réellement aux décisions économiques, dans un environnement sexuellement mixte;
- De promouvoir et de faire appliquer la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité imposant aux États d'enrayer la violence à l'égard des femmes;
- De dégager des fonds pour financer les traitements et les services psychosociaux nécessaires aux victimes de viols et à leur famille;
- D'adopter des lois qui répriment le tourisme sexuel et l'industrie du sexe et la commercialisation des filles par l'industrie de la mode;

Les femmes anglicanes et les autres membres de la Communion s'engagent :

- À combattre les aspects de la culture qui commercialisent et fragilisent des filles et à examiner les systèmes de valeurs dans la sphère privée et au sein de l'église;
- À permettre une plus large diffusion des informations sur les questions liées à l'égalité des sexes;

- À modifier les règles en vigueur au sein de l'Église et de la communauté anglicane afin qu'elles soient plus favorables aux femmes, en ce qui concerne en particulier leur ordination;
- À appliquer les connaissances en matière de budgétisation par sexe au budget de toutes les églises;
- À s'efforcer de placer des femmes de qualité aux postes de décision comme un moyen d'aller au-delà de la parité des sexes;
- À recenser et à mesurer les répercussions des programmes visant à concrétiser l'égalité des sexes;
- À financer la participation des femmes à des conférences internationales, en particulier celles organisées par l'ONU;
- À étudier les saintes Écritures et à s'en inspirer pour combattre le système patriarcal.

Pour renforcer les initiatives de paix et de justice, nous nous proposons :

- De concentrer nos efforts sur les régions où il y a des conflits et des déplacements humains;
- De souligner les problèmes propres aux femmes réfugiées et déplacées dans les documents de travail et d'organiser des conférences de presse à ce sujet en partenariat avec les gouvernements;
- De dénoncer les violations des droits de l'homme et le recours au viol et à la violence sexuelle comme instruments de guerre;
- De coordonner adéquatement les ressources matérielles et spirituelles de Communion anglicane et de porter assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées.

En ce qui concerne la mortalité maternelle et postnatale, nous continuerons :

- À encourager le dialogue avec les jeunes et à les sensibiliser davantage en ce qui concerne le VIH et le sida et à promouvoir l'éducation en matière de santé des adolescentes comme moyen de favoriser la maternité sans risques;
- À recourir à la solide expérience de nos groupes en matière d'éducation et de sensibilisation;
- À plaider en faveur d'infrastructures et de moyens de transport qui facilitent l'accès aux établissements médicaux;
- À mettre fin à la violence au foyer pour que les femmes puissent avoir des grossesses sans risques et jouir pleinement de la vie;
- À proposer aux parents et aux autres personnes s'occupant des enfants une formation au développement du jeune enfant.

Conclusion

Nous constatons que le financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes est une question non seulement d'argent mais aussi de volonté politique et de capacité d'adaptation de la part de ceux qui allouent les

ressources et qui, pour l'heure, ne semblent pas comprendre le bénéfice que l'on peut tirer du financement de la promotion de la femme!

« Ne nous laissons pas de faire le bien; car si nous ne nous décourageons pas, nous aurons notre récolte au moment voulu. » Galatiens 6:9
